

## MÉTALLIER. ÈRE

**Recrutement par voie de concours pour l'accès au corps des adjoint.e.s techniques d'administrations parisiennes de catégorie C, grade d'adjoint.e technique principal.e de 2<sup>ème</sup> classe, dans la spécialité métallier.**

### FONCTION ET CONDITIONS DE TRAVAIL

En tant que métallier.ère, vous travaillerez sur les ouvrages métalliques, les pièces de ferronnerie et les dispositifs de clôture de la Ville de Paris (grilles, portes, portails et portillons, fenêtres, serrures, clefs, ...).

**Vous en assurez :**

- La fabrication en atelier ;
- La pose sur site (en intérieur ou en extérieur) ;
- La rénovation, l'entretien et/ou la maintenance.

**10 postes sont à pourvoir en externe :**

- A la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement (DEVE) qui participe à l'évolution du paysage urbain parisien et à l'embellissement de l'espace public, contribuant ainsi à renforcer la présence de la nature en ville ;
- A la Direction de la Voirie et des Déplacements (DVD), soit dans l'atelier du Service de Patrimoine de Voirie, en charge des barrières pivotantes ou coulissantes, des reprises de portails, de la création de divers prototypes de mobilier urbain..., soit à l'atelier du Service des Canaux, pour la réalisation des interventions sur des portes d'écluse, l'usinage de pièces métalliques ;
- A la Direction des Constructions Publiques et de l'Architecture (DCPA) qui a la charge de l'entretien et de l'exploitation technique de 3600 bâtiments municipaux (écoles, crèches, équipements culturels et sportifs, mairies d'arrondissement, locaux du personnel...).

### PRE-REQUIS

Remplir les conditions générales d'accès aux emplois permanents de la fonction publique, notamment :

- Être de nationalité française ou ressortissant.e d'un État membre de l'Union européenne ; d'un État partie à l'accord sur l'Espace économique européen, de la Confédération Suisse, de la Principauté de Monaco ou de la Principauté d'Andorre ;
- Jouir de ses droits civiques ;
- Se trouver en position régulière au regard du code du service national ;
- Ne pas avoir subi de condamnations pénales figurant au bulletin n°2 du casier judiciaire incompatibles avec l'exercice des fonctions ;
- Avoir été reconnu.e comme possédant les aptitudes physiques nécessaires pour assurer un service régulier (sur avis du/de la médecin chef.fe de la Ville de Paris après visite médicale pour les lauréat.e.s du concours) ;
- Remplir les conditions d'âge légal pour travailler ;

**ET**

- Être titulaire d'un diplôme CAP ou BEP dans le domaine (les candidat.e.s titulaires d'un diplôme étranger doivent demander une équivalence) ;
- Maîtriser les outils et les machines appropriées ;
- Être habilité à la soudure et savoir lire un plan ;
- Savoir respecter les règles et consignes d'hygiène et de sécurité ;
- Des connaissances complémentaires en maçonnerie, peinture et menuiserie seront appréciées.

### EPREUVES DU CONCOURS

1. Épreuve d'admissibilité : présélection sur dossier de candidature
2. Épreuve d'admission pour les candidats présélectionnés :
  - Épreuve pratique (4h maximum)
  - Entretien avec un jury (20 mns)

### POUR CANDIDATER

**Si vous êtes inscrit.e à la Mission Locale de Paris :**

1. Positionnez-vous sur le Portail
2. Enregistrez  votre cv et lettre de motivation en format Word  dans le coffre-fort de votre compte.

Si vous n'avez pas activé votre compte, contactez votre conseiller.

**Si vous n'êtes pas inscrit.e à la Mission Locale de Paris, inscrivez-vous !**